

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03859

Numéro SIREN : 804 765 295

Nom ou dénomination : PRINTANIA

Ce dépôt a été enregistré le 30/10/2023 sous le numéro de dépôt 21118

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos, le 31 décembre 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 269 350 euros de l'exercice de la manière suivante :

- Au compte « Report à nouveau » 179 565 euros
et le solde, soit la somme de 89 785 euros au compte « Autres réserves », qui s'élèvent ainsi à : 549 653 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération perçue par Monsieur LEMDANI Mohammed, pour ses fonctions de Président Directeur Général au cours de l'exercice écoulé, soit la somme de 31 299 euros.

Et décidons de fixer leur rémunération brute annuelle pour l'exercice 2023 comme suit :

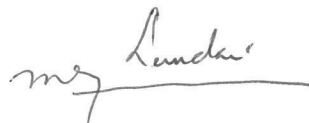
- Monsieur LEMDANI Mohammed 34 350 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'mg Lemdani', is written over a horizontal line.

16/05/2023 11:22

Synthèse de la déclaration



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION	
M SAID Arezki	Pour le compte de :
A COMPLETER	SAS PRINTANIA
A COMPLETER	36 RUE VEUVE FLEURET
	78130 MUREAUX (LES)
N° d'adhérent : 20220040122929	N° SIREN : 804 765 295
	Période déclarée : Année 2022
	Date limite de dépôt : 18/05/2023

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS
Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2022)
Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)
Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2022)
Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)

Certifié conforme à l'original

mg LUNDARI

16/05/2023 11:22

Synthèse de la déclaration



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du
31/12/2022)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie **36 RUE VEUVE FLEURET**
Code postal **78130** Ville **LES MUREAUX**
Pays **FRANCE**

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

BAR BRASSERIE ET HOTEL

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal **310 968** Bénéfice imposable à 15% **42 500** Déficit (report du 2033-B)

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? **Oui**
Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé **SAGE**

AUTRES INFORMATIONS

3 - COORDONNÉES DU CONSEIL

S'agit-il d'un conseil salarié (S) ou indépendant (I) **I**
Forme juridique ou titre **S.A.S** Nom et prénom ou dénomination **A.C.E.F**
Qualité et profession ou complément de dénomination **CONSEIL EN GESTION D' ENTREPRISES**
Numéro, type et nom de voie **9 RUE DE L' OURCQ**
Code postal **75019** Ville **PARIS**
N° téléphone Pays **FRANCE**

16/05/2023 11:22



Synthèse de la déclaration

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

(Applicable à compter du
31/12/2022)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

L - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

1 - RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires (*hors apprentis et handicapés*)

81 159

16/05/2023 11:22

Synthèse de la déclaration



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable à compter du
31/12/2022)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	570 000		570 000
Immobilisations incorporelles - Autres	17 810	17 810	0
Immobilisations corporelles	249 119	211 623	37 496
Immobilisations financières (1)	59 000		59 000
TOTAL I (5)	895 929	229 433	666 496
2 - Actif circulant			
Stocks marchandises	760		760
Avances et acomptes versés sur commandes	11 000		11 000
Créances (2) clients et comptes rattachés	342 298		342 298
Disponibilités	225 299		225 299
TOTAL II	579 357		579 357
TOTAL GENERAL (I + II)	1 475 286	229 433	1 245 853

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	459 868
Report à nouveau	156 980
Résultat de l'exercice	269 350
TOTAL I	887 198
3 - Dettes	
Emprunts et dettes assimilées (4)	88 466
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	10 155
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N) (4)	260 034
TOTAL III	358 655
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 245 853

RENOIS

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an		(4) Dont dettes à plus d'un an	88 466
(2) Dont créances à plus d'un an		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	8 540

16/05/2023 11:22

Synthèse de la déclaration



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires		118 446
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	604 558
Subventions d'exploitation reçues			833
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			723 837
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			6 127
Variation de stock (marchandises)			-130
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			53 616
Autres charges externes			171 522
	dont crédit-bail immobilier	143 394	
Impôts, taxes et versements assimilés			5 366
	dont TP/CFE, CVAE	5 366	
Rémunérations du personnel			81 159
Charges sociales			13 137
Dotations aux amortissements			32 118
Total des charges d'exploitation (II)			362 915
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			360 922
Produits et charges divers	Produits financiers (III)		750
	Produits exceptionnels (IV)		3 237
	Charges financières (V)		2 257
	Charges exceptionnelles (VI)		9 185
	Impôts sur les bénéfices (VII)		84 117
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			269 350

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	269 350	
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		84 117
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	353 467	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	353 467	

16/05/2023 11:22

Synthèse de la déclaration



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Immobilisations Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial	400 000			400 000	
Autres	17 810			17 810	
Immobilisations corporelles					
Constructions	170 000			170 000	
Installations techniques matériel et outillage industriels	142 515	2 403		144 918	
Installations générales, agencements et aménagements divers	92 003			92 003	
Autres immobilisations corporelles	6 061	6 147		12 208	
Immobilisations financières					
	59 000			59 000	
TOTAL rubrique I	887 389	8 550		895 939	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
	17 810			17 810
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	87 162	28 634		115 796
Installations générales, agencements, aménagements divers	90 955	1 048		92 003
Autres immobilisations corporelles	1 388	2 436		3 824
TOTAL rubrique II	197 315	32 118		229 433

16/05/2023 11:22

Synthèse de la déclaration



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	57 590
Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	14 055

16/05/2023 11:22

Synthèse de la déclaration



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel	6,00
- dont apprentis	1,00

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	723 004
TOTAL 1	723 004

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	59 743
Variation négative des stocks	-131
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	28 128
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	143 394
TOTAL 3	231 134

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	491 870
---	---------

16/05/2023 11:22

Synthèse de la déclaration



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes
physiques de l'entreprise

1

Nombre total de parts ou d'actions
correspondantes

100

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MONSIEUR	
	Nom et prénom	LEMDANI MOHAMMED	Nom marital
	Nombre de parts ou d'actions	1	Pourcentage de détention
			100,00%
	Date de naissance	20/04/1963	Pays de naissance
			ALGERIE
	Code postal de naissance	99	Commune de naissance
			HUSSEIN DEY ALGER
	Numéro, type et nom de voie	19 RUE FRANCOIS BROUSSAIS	
	Code postal	95150	Ville
			TAVERNY
	Pays	FRANCE	

16/05/2023 11:22



Synthèse de la déclaration
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Filiales et participations

N° 2033-G
(Applicable à compter du
31/12/2021)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



PRINTANIA

Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1 000.00 euros

Siège Social : 36, Rue Veuve Fleuret – 78130 Les Mureaux

RCS Versailles : B 804 765 295

RAPPORT DE GESTION de la gérance à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2023

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de notre premier exercice social.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les formes et méthodes d'évaluation en vigueur faisant application des règles comptables.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 723 837 euros dont Subventions d'exploitation reçues soit la somme de 833 euros

Le montant des traitements et salaires s'élève à 81 159 euros

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 13 137 euros

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 362 915 euros

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 360 922 euros

Quant au résultat courant avant impôt, tenant compte des produits et frais financiers, il s'établit à 359 415 euros

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de (-) 5 948 euros
- de l'impôt sur les sociétés de (-) 84 117 euros

L'exercice clos le 31 décembre 2022 se traduit par un bénéfice de 269 350 euros

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 269 350 euros

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

- Au compte « report à nouveau » " 179 565 euros
et le solde, soit la somme de : 89 785 euros au compte «Autres réserves», qui s'élèvent ainsi à la somme de 549 653 euros

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la Société seraient de 887 198 euros.

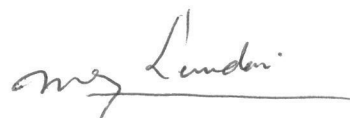
GERANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIETE

- Rémunération de la gérance

Vous aurez à approuver la rémunération perçue par Monsieur LEMDANI Mohammed pour ses fonctions de Président Directeur Général au cours de l'exercice écoulé, soit la somme de 31 299 euros et vous proposons de faire sa rémunération brute annuelle à la somme de 34 350 euros pour l'exercice 2023.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE



PRINTANIA

Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1 000.00 euros

Siège Social : 36, Rue Veuve Fleuret – 78130 Les Mureaux

RCS Versailles : B 804 765 295

**RAPPORT SPÉCIAL
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2023**

Conformément à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au titre de l'exercice écoulé.

LA GERANCE

